



## POLITIQUE DE PUBLICATION

Voici les règles à respecter pour pouvoir publier des informations sur notre site web :

- Être membre actif au moment de la demande de publication : ceci implique que si votre cotisation annuelle n'est pas renouvelée, les informations vous concernant seront retirées du site.
- Les informations publiées sur le site doivent concerner des cours ou stages donnés directement par le membre, sans lien avec une autre organisation.
- Les membres qui possèdent un site web annonçant leurs cours ou stages : L'adresse courriel menant vers votre site sera publiée, ainsi que votre courriel et no de téléphone (facultatif). Le visiteur sera ainsi dirigé vers votre site web pour obtenir les détails les plus récents entourant vos formations.
- Les membres qui n'ont pas de site web : les informations nécessaires à la publication devront être transmises par courriel, comprenant une photo du membre et une photo d'une de ses aquarelles.
- La mise à jour des informations demeure la responsabilité du membre s'il n'a pas de site web. Si des informations publiées doivent être modifiées, il appartient au membre d'en aviser la personne responsable. Les informations devenues désuètes pourront être retirées sans préavis.
- Les membres qui possèdent un site web n'ont pas à faire de mise à jour, puisque les visiteurs consulteront les données sur votre propre site.

Personne responsable :

**Claire Lemieux**

info@atelieraquarellequebec.org

2024-06-03